

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 4 avril 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 avril 2016 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absent : Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2016-04-04-072

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2016

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2016
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2016
- 100-7 Matricule 4821-68-2180 – 64 chemin Lafrenière - Mainlevée totale

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - A-Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée des résidences situées sur le territoire de la municipalité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec – Journaliers saisonniers
- 300-3 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
- 300-4 Maintenance des équipements et véhicules du service de voirie
 - A-Marteau hydraulique
 - B-Camion dompeur
- 300-5 Chemin de la Carpe – Transferts à la municipalité de parcelles de terrain
- 300-6 Acquisition de calcium – Appel d'offres regroupé

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A-Vérification de la génératrice située au puits municipal
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A-Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
 - A-Auscultation du réseau d'égout de la rue Lecompte

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2016

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Billets de spectacle – Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau
– 18 mai
700-2 Bourse de mérite scolaire – CHSBO – Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Entretien et déneigement du chemin de l'Auberge privé – Modification du règlement numéro 282

900-2 Fonds AgriEsprit – Demande de subvention

900-3 Mandat aux avocats – Dossier du chemin de la Baie-des-Gagnon

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

M.B. 2016-04-04-073

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'exception de la résolution M.B. 2016-03-07-069, le maire ayant déposé son veto sur cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Des questions sont posées relativement aux sujets suivants :

- Règlement concernant les poules en zone urbaine
- Rue Lecompte

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mars 2016

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mars 2016.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Fédération québécoise de Canot et Kayak – Sortie annuelle 2016 – Représentants de la municipalité

M.B. 2016-04-04-074

Considérant la résolution M.B. 2016-03-07-065 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mars 2016;

Considérant que les représentants de la municipalité nommés sont le maire Réjean Major et le conseiller Pierre Parisien;

Considérant que la conseillère Karo Poirier est aussi intéressée à faire partie de ce comité formé pour l'organisation de cette sortie annuelle de la Fédération québécoise de Canot et Kayak, sortie qui se tiendra à Bouchette en juin prochain;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'ajouter la conseillère Karo Poirier aux deux autres représentants de la municipalité au sein du comité organisateur de cette activité.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2016-04-04-075

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} mars 2016 au 31 mars 2016, pour un montant total de 1 391.99\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2016

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2016-04-04-076

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2016 pour un montant total de 117 689.46\$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, reprend son siège à la table du conseil.

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mars 2016

M.B. 2016-04-04-077

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2016 pour un montant de 12 798.32\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Matricule 4821-68-2180 – 64 chemin Lafrenière – Mainlevée totale

M.B. 2016-04-04-078

Considérant la demande reçue de Me Isabelle Jacques, notaire, dans le dossier du 64 chemin Lafrenière;

Considérant que cette demande consiste à la production d'une mainlevée totale concernant un jugement publié en 1987;

Considérant que tous les arrérages de taxes au 31 décembre 2015 sont payés pour cette propriété;

Considérant que tous les frais relatifs à cette mainlevée seront payés par le propriétaire et qu'il n'y aura aucun coût pour la municipalité;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser le maire Réjean Major et la directrice générale Claudia Lacroix à signer cette mainlevée dans ce dossier portant le matricule 4821-68-2180 et ayant comme adresse civique le 64 chemin Lafrenière. Tous les frais relatifs à cette mainlevée seront aux frais du propriétaire de ladite propriété.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de mars 2016.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

A- Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée des résidences situées sur le territoire de la municipalité

M.B. 2016-04-04-079

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de procéder à l'envoi de formulaire d'auto-évaluation des résidences dans le cadre du programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée des résidences situées sur le territoire de la municipalité, à l'extérieur de la zone urbaine.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de mars 2016.

Dossier des entrepreneurs

M.B. 2016-04-04-080

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu que tous les appels et messages textes effectués soient notés et inclus dans chaque dossier des entrepreneurs ayant une entente contractuelle avec la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec – Journaliers saisonniers

M.B. 2016-04-04-081

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour compléter une demande de subvention salariale au nom de la municipalité de Bouchette pour au moins deux postes de journalier pour la municipalité. La directrice générale est mandatée pour négocier et signer les contrats avec Emploi-Québec. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel de candidatures pour combler les postes concernés. Le maire, la directrice générale et les conseillers Yvon Pelletier et Pierre Parisien participeront, selon leur disponibilité, au comité de sélection. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publication et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

Sujet reporté.

300-4 Maintenance des équipements et véhicules du service de voirie

A- Marteau hydraulique

M.B. 2016-04-04-082

Considérant que le marteau hydraulique nécessite des réparations;
Considérant que l'évaluation des réparations se chiffrent à environ 6900\$ plus taxes et frais de transport;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de procéder à la réparation du marteau hydraulique. La dépense reliée à cette réparation sera imputée au poste « Entretien réparation – Matériel roulant » (02-320-00-528).

Adoptée à l'unanimité

B- Camion dompeur

Sujet référé au comité de voirie.

300-5 Chemin de la Carpe – Transferts à la municipalité de parcelles de terrain

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce point.

A- Situation du chemin de la Carpe

M.B. 2016-04-04-083

Considérant la résolution M.B. 2016-03-07-069 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mars 2016;

Considérant que cette résolution concernait une parcelle de terrain occupée par le chemin de la Carpe appartenant à un tiers;

Considérant que ladite résolution visait l'obtention d'un avis juridique;

Considérant que le maire a déposé son veto sur cette résolution;

Considérant que ce sujet doit être traité de nouveau par les membres du conseil;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2016-03-07-069 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mars 2016 et d'en reformuler une autre pour la situation du chemin de la Carpe.

Adoptée à l'unanimité

B- Transferts à la municipalité de parcelles de terrain

M.B. 2016-04-04-084

Considérant que certaines parcelles de terrain occupées par le chemin de la Carpe ne sont pas la propriété de la municipalité;

Considérant que certaines problématiques sont survenues suite aux travaux effectués lors de la réforme cadastrale;

Considérant que les membres du conseil désirent débiter le processus de régularisation des titres de propriétés des chemins municipaux par ceux du chemin de la Carpe;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de retenir les services de Johanne Lachapelle, notaire afin de régulariser les titres de propriétés des parcelles de terrain du chemin de la Carpe qui ne sont pas la propriété de la municipalité. Il est de plus résolu de retenir les services de la firme d'arpenteurs géomètres pour effectuer les descriptions nécessaires au transfert desdites parcelles de terrains problématiques. Le maire, Réjean Major, et la directrice générale, Claudia Lacroix, seront les signataires de tous documents relatifs à cette régularisation des titres de propriété du chemin de la Carpe.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, reprend son siège à la table du conseil.

300-6 Acquisition de calcium – Appel d'offres regroupé

M.B. 2016-04-04-085

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que la municipalité de Bouchette se joigne à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de sacs de calcium

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Vérification de la génératrice située au puits municipal

400-3 Écocentre et site des lagunes

A- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes

M.B. 2016-04-04-086

Considérant l'obligation d'effectuer des analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes;

Considérant que ces analyses doivent être faites au printemps et à l'automne et ce, à chaque année;

Considérant les spécifications décrites à l'intérieur du manuel des procédures des opérations du site quant à ces analyses;

Considérant les recommandations formulées l’an dernier par un représentant du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l’effet d’ajouter certains paramètres à ceux déjà établis dans le manuel;

Considérant les demandes de prix formulées par le personnel municipal auprès de deux firmes qualifiées pour effectuer ces analyses;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d’autoriser la directrice générale à retenir les services de la firme ayant soumis le meilleur prix et ce, afin de procéder aux analyses de l’eau des piézomètres au site des lagunes pour l’année 2016 selon les spécifications du manuel de procédures des opérations du site en incluant les recommandations du représentant du MDDELCC. Cette dépense sera imputée au poste « Honoraires professionnels – Lagunes » (02-490-00-429).

Adoptée à l’unanimité

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable, d’égouts et des chaussées

A- Auscultation du réseau d’égout de la rue Lecompte

M.B. 2016-04-04-087

Considérant le dépôt du plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable, d’égouts et des chaussées, plan préparé par le service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que ce plan d’intervention indique qu’une inspection par caméra télévisée devra être réalisée sur les 670m de conduites sanitaires de la rue Lecompte;

Considérant que cette inspection doit être réalisée avant de déposer la programmation de travaux dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Considérant qu’un mandat doit être octroyé à une firme spécialisée afin de réaliser cette intervention;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de réaliser tous les travaux nécessaires relativement à cette inspection de l’égout sanitaire de la rue Lecompte, soit : recherche de prix, recommandation au conseil et le suivi du mandat sur le terrain. Cette dépense relative au mandat à la MRCVG, d’un maximum de 1000\$, sera imputée au poste « Entretien réparation réseau égout » (02-415-00-521) et les crédits proviendront du poste budgétaire « Entretien réparation usine » (02-414-00-522).

Adoptée à l’unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2016

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2016 sont déposées.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Billets de spectacle – Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau – 18 mai

M.B. 2016-04-04-088

Considérant la résolution M.B. 2015-09-08-223 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 8 septembre 2015;

Considérant qu'il reste une paire de billets à distribuer pour un spectacle qui se tiendra le 18 mai prochain;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'offrir cette paire de billets au comité de l'école primaire qui organisera une soirée levée de fonds au profit de l'école primaire de Bouchette le samedi 16 avril 2016 au Centre municipal.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Bourse de mérite scolaire – CSHBO – Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

M.B. 2016-04-04-089

Considérant la résolution M.B. 2016-03-07-068 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mars 2016;

Considérant que les membres du conseil ont résolu que le conseiller Yvon Pelletier soit le représentant de la municipalité de Bouchette lors de la remise des bourses de mérite scolaire de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, remise qui se tiendra le jeudi 23 juin 2016 au chalet du Mont Ste-Marie;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'accorder une bourse de mérite scolaire d'un montant de 250\$ à un élève finissant du 5^e secondaire provenant de la municipalité de Bouchette. Cette dépense sera imputée au poste « Dons » (02-702-90-499).

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Paroisse Saint-Gabriel de Bouchette – Commandite – Tournoi de golf

M.B. 2016-04-04-090

Considérant la résolution M.B. 2015-12-07-300 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 décembre 2015;

Considérant que les membres du conseil avaient résolu de commanditer un montant de 100\$ comme publicité lors de ce tournoi de golf au profit de la Paroisse Saint-Gabriel de Bouchette;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de conserver la commandite déjà attribuée pour cette activité, soit la somme de 100\$ en publicité. Il est aussi résolu qu'une ébauche du napperon soit approuvée par la directrice générale avant l'impression et cette même obligation doit être respectée avant l'installation de pancartes annonçant cette activité. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité, information et dons » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

800-2 Journée familiale au profit du Comité des loisirs de Bouchette

M.B. 2016-04-04-091

Considérant la tenue d'une journée familiale organisée par Mesdames Nathalie Larivière et Lily Piché au profit du Comité des loisirs de Bouchette;

Considérant que cette journée se tiendra le samedi 9 juillet 2016;

Considérant que les activités lors de cette journée se tiendront au Club de golf le Sommet et au Centre Quatre Saisons;

Considérant la demande déposée, sollicitant une commandite de la municipalité au montant de 100\$;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de commanditer une somme de 100\$ en publicité dans le cadre de cette journée d'activités au profit du Comité des loisirs de Bouchette, publicité qui sera installée sur les tables comme napperons. Une ébauche du napperon devra être approuvée avant l'impression. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

800-3 Demande de l'association du 3^e âge – Les Bons vivants de Bouchette

M.B. 2016-04-04-092

Considérant les trois lettres déposées par l'association « Les bons vivants de Bouchette »;

Considérant que ces lettres ont pour objet une demande de contribution monétaire pour trois activités, soit le whist militaire, les sacs de sable et la pétanque;

Considérant que les sommes demandées serviront à offrir des prix de participation lors des activités pour la saison;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que la municipalité de Bouchette contribue aux activités de l'association « Les bons vivants de Bouchette », en remettant la somme de 100\$ par activité citée. Cette dépense au montant total de 300\$ sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-4 Fabrique Saint-Gabriel de Bouchette – Cueillette de l'eau de Pâques

M.B. 2016-04-04-093

Considérant que l'activité de la cueillette de l'eau de Pâques s'est tenue encore cette année et ce, pour une septième édition;

Considérant la demande de soutien formulée par un représentant du comité organisateur de la cueillette de l'eau de Pâques, soit le président de la fabrique, monsieur André Patry;

Considérant que cette activité était offerte à tous les citoyens de Bouchette et des environs;

Considérant que suite à la cueillette de l'eau de Pâques, les gens étaient invités à se retrouver à la salle municipale de Bouchette pour un déjeuner ainsi que pour diverses activités;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'accorder une somme de 300\$ pour l'organisation de cette fête. Les crédits pour cette aide proviendront du poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-5 Proposition publicitaire – 60^e édition du Journal La Gatineau

M.B. 2016-04-04-094

Considérant que le Journal La Gatineau publiera un cahier spécial à l'occasion du 60^e anniversaire du journal;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de réserver un espace publicitaire dans le cadre du cahier spécial relatif au 60^e anniversaire du journal et ce, pour un montant de 75\$. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

800-6 Demande de contribution – OPP de l'école primaire – Activité du 16 avril 2016

Première proposition

Considérant la demande de contribution reçue d'un membre de l'OPP de l'école primaire de Bouchette;

Considérant que cette organisation tiendra un souper-soirée comme levée de fonds au profit de l'école primaire de Bouchette et ce, le samedi 16 avril 2016;

Considérant que les profits de ce souper-soirée serviront à l'acquisition de fournitures pour la cour de l'école;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de verser la somme de 600\$ comme contribution de la municipalité à cette activité de levée de fonds.

Deuxième proposition

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu que la municipalité de Bouchette contribue pour une somme de 300\$ à l'activité organisée par l'OPP, activité de levée de fonds qui se tiendra le samedi 16 avril 2016.

Le maire demande le vote sur la deuxième proposition.

La deuxième proposition est refusée à 3 votes contre 2 votes.

La première proposition est donc adoptée à la majorité.

M.B. 2016-04-04-095

Considérant la demande de contribution reçue d'un membre de l'OPP de l'école primaire de Bouchette;

Considérant que cette organisation tiendra un souper-soirée comme levée de fonds au profit de l'école primaire de Bouchette et ce, le samedi 16 avril 2016;

Considérant que les profits de ce souper-soirée serviront à l'acquisition de fournitures pour la cour d'école;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de verser la somme de 600\$ comme contribution de la municipalité à cette activité de levée de fonds. Cette dépense au montant total de 600\$ sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à la majorité

900	VARIA
------------	--------------

**900-1 Entretien et déneigement du chemin de l'Auberge privé –
Modification du règlement numéro 282**

Le conseiller au siège numéro 6, Pierre Parisien, annonce ce 4 avril 2016, qu'un avis de motion est donné en vue de modifier lors d'une prochaine séance, le règlement numéro 282 concernant l'entretien et le déneigement du chemin de l'Auberge, portion privée, afin de modifier l'article 8 visant la tarification.

Pierre Parisien
Conseiller au siège #6

900-2 Fonds AgriEsprit – Demande de subvention

M.B. 2016-04-04-096

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit et ce, pour le projet d'aménagement de jeux d'eau.

Adoptée à l'unanimité

900-3 Mandat aux avocats – Dossier du chemin de la Baie-des-Gagnon

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2016-04-04-097

Considérant la mise en demeure reçue dans le dossier du chemin de la Baie-des-Gagnon;

Considérant que la municipalité est mise en cause dans ce dossier;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de mandater nos avocats, soit la firme « Lapointe Beaulieu » pour nous représenter dans ce dossier. Les honoraires relatifs à ce mandat seront imputés au poste « Honoraires professionnels » (02-190-00-412).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, reprend son siège à la table du conseil.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées relativement aux sujets suivants :

- Régularisation du chemin de la Carpe
- Maintenance de la machinerie

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2016-04-04-098

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière